

A CONSERVER PAR LA FAMILLE



TARIFS ECOLE PRIMAIRE ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

FRAIS FIXES OBLIGATOIRES <i>par élève inscrit à l'école</i>	COÛT ANNUEL FORFAITAIRE €
Frais de dossiers (non remboursable en cas de désistement) Pour toute première inscription dans l'Etablissement	90
Cotisations obligatoires (dont assurance groupe élèves) reversées aux structures de l'enseignement catholique	90
Contribution des familles	780
Participation aux moyens numériques	37
FRAIS ANNEXES (SELON LE CHOIX DE LA FAMILLE) <i>par élève inscrit à l'école</i>	COÛT ANNUEL FORFAITAIRE €
Cotisation volontaire APPEL Association des Parents d'Elèves (une cotisation par famille quel que soit le nombre d'enfants inscrits)	29
Forfait demi-pension (4 jours par semaine)	815
Repas occasionnels pour les externes 9.00 € le repas	Facturation séparée
Etude surveillée (de 17h15 à 18h15) 3 soirs/semaine 1 ou 2 soirs/semaine	220 190
Forfait surcoût pour garderie de 18h15 à 19h00	Facturation séparée 3€ par enfant et par soir
Ramassage scolaire <i>Inscription effectuée par l'école</i> (voir tableau des circuits et arrêts)	816
IMPORTANT : <i>En raison de possibles surcharges sur les circuits de ramassage scolaire, le service des transports du Département pourra mettre sur liste d'attente toute inscription postérieure au 1er Juin 2019.</i>	